

MAIRIE DE COGNAC LA FORÊT
HAUTE-VIENNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de Conseillers
En exercice : 13
Présents : 9
Absents : 4
Votants : 10

L'an deux mille vingt cinq

Le jeudi six novembre

Le Conseil Municipal de COGNAC-LA-FORÊT dûment convoqué à 19 h 00, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Christian VIGNERIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : Le jeudi 30 octobre 2025

Présents : M. Christian VIGNERIE (Maire), M. Jacques JAVELAUD, M. Jean MAYNARD, Mme Maryse THOMAS (Adjoints), Mme Claudette LORGUE, M. Pierre FABRE, Mme Michelle MOREL, M. Jean-Luc RESTOUEIX, Mme Marie-Lyne COIFFE

Absents excusés : Mme Frédérique GODART, Mme Élodie FEIFER, M. Laurent MOREAU (qui a donné procuration à M. Jacques JAVELAUD)

Absents : Mme Daria PIEKARCZYK

Secrétaire de séance : Mme Michelle MOREL

048/2025 – VENTE DE LA PARCELLE B0198 AU LIEU DIT BELLEVUE / LA VALLADE

M. le Maire fait part au Conseil Municipal du souhait de M. et Mme PAGAT de pouvoir racheter la parcelle B0198 se trouvant située au milieu de leurs parcelles.

Considérant que la parcelle se situe au milieu des parcelles des époux PAGAT, le Conseil Communal propose de la vendre au tarif de 5€ le m², soit le tarif pour les parcelles agricoles.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, DÉCIDE :

- **DE VENDRE** la parcelle n°0198, section B, d'une superficie de 1552m² à M. et Mme PAGAT ou toute personne s'y substituant ;
- **FIXE** le prix de vente à 7 800 € T.T.C. ;
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tout document afférent à la réalisation de cette opération ;
- **MANDATE** l'étude notariale de maître LASVERGNAS (à SAINT-VICTURNIEN) pour assister M. le Maire dans la vente à recevoir.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures, pour copie conforme en Mairie.

Certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Préfecture le 07/11/2025, et de la publication le 07/11/2025.

Le Maire,
VIGNERIE Christian

